

Minergie® s'implante en France

Le standard de construction Minergie® gagne du terrain: 7000 bâtiments sont actuellement certifiés en Suisse et l'étranger commence à s'y intéresser. Fin 2006, Minergie® a signé un contrat avec le premier partenaire étranger: l'organisation française Prioriterre a acquis la licence pour la région Rhône-Alpes. L'Association Minergie® a l'intention de conclure d'autres contrats de franchise régionaux en France.

Un collectif français avait déjà pris contact avec Minergie® en octobre 2004 pour la construction durable mais les négociations n'ont commencé à avancer qu'en février 2006. Le premier contrat de licence a été signé fin 2006. L'organisation française Prioriterre a acquis la licence pour la région Rhône-Alpes et peut en tant que franchisé traiter les demandes d'autres bâtiments sur l'ensemble du territoire français. «Nous sommes décidés à trouver d'autres partenaires de licence pour la France» confirme Ruedi Kriesi, vice-président de l'Association Minergie®.

Prioriterre – des services dans le domaine énergétique

Prioriterre est un centre d'information et de conseil sur les consommations d'énergie, d'eau et plus largement des ressources naturelles. Prioriterre fournit notamment des informations sur l'efficacité énergétique dans le logement collectif, les matériaux d'isolation et les divers standards tels que Minergie®, BBC, Effingerie ou Passivhaus. Les compétences centrales et les activités que Prioriterre a exercées jusqu'à présent réunissent les conditions idéales pour atteindre les

objectifs fixés dans le contrat de licence. Le partenaire de licence Prioriterre est mandaté pour la certification Minergie® de bâtiments ainsi que pour la promotion et la prospection du marché en région Rhône-Alpes.

Construire en France

En France, on parle certes beaucoup d'efficacité énergétique et de construction durable mais dans ce domaine rien n'a vraiment été fait jusqu'à présent. Dans les années 80, le pays a misé sur l'isolation intérieure et les systèmes d'aération simples avec évacuation centralisée de l'air. Ces mesures mises en œuvre sur une bonne partie du territoire représentent aujourd'hui un obstacle de taille pour amorcer le changement. Etant donné que dans diverses régions du pays les logements collectifs et bâtiments commerciaux sont, selon la saison, chauffés ou réfrigérés durant une période prolongée, Minergie® est une option de première importance qui recèle un énorme potentiel.

Exporter Minergie® – chance ou risque?

La signature d'un contrat de licence est une excellente opportunité pour l'association Minergie® et son partenaire Prioriterre. Tout d'abord, les conditions climatiques pour la construction selon le standard Minergie® en région Rhône-Alpes sont comparables à celles de la Suisse romande. Deuxièmement, l'assistance technique et administrative du partenaire de licence peut être assurée avec efficacité et compétence par Marc Tillmanns, responsable de l'agence Minergie® romande. Pour la commercialisation en France, Prioriterre peut en outre bénéficier des moyens d'information et des docu-



La collaboration entre Prioriterre et Minergie®, Suisse a officiellement été lancée le 4 avril 2007 à Annecy dans le cadre d'une conférence de presse. De g. à dr.: Ruedi Kriesi, vice-président Minergie®, Charles Magnier, directeur de Prioriterre, Marc Tillmanns, responsable de l'Agence Minergie®, romande, Christian Chapuzet, Prioriterre, responsable Minergie®.

ments de base en langue française réalisés ces dernières années en Suisse romande. Les entreprises Suisses prêtes à exporter ont l'opportunité de s'établir en France et de rechercher une collaboration avec les spécialistes du bâtiment sur place, car plus la popularité et l'homologation de Minergie® croissent, plus la demande en produits et savoir-faire augmente. Mais Minergie® aura également une incidence positive sur l'industrie et le commerce français. Le label créera de nouvelles impulsions innovatrices, fournira de nouveaux produits et services

qui déboucheront finalement sur de meilleurs standards de construction. Et qui dit meilleurs standards de construction dit meilleur confort d'habitat et réduction des coûts d'énergie. ■

Pour de plus amples informations Marc Tillmanns, responsable de l'Agence Minergie® romande (coordonnées ci-dessous).

**Agence Minergie® romande
Grandes Rames 12
1700 Fribourg
Tél. 026 321 53 25
Fax 026 321 53 38
romandie@minergie.ch**